

FICHE PRATIQUE : DÉCLARATION DE MANDATAIRES FINANCIERS OU D'ASSOCIATIONS DE FINANCEMENT ÉLECTORALES

Le candidat décide librement soit de nommer un mandataire personne physique, soit de créer une association de financement électorale qui obéit au droit commun des associations de la loi de 1901, tout en respectant les règles spécifiques prévues par le code électoral.

Voir le guide du candidat et du mandataire de la CNCCFP :

http://www.cnccfp.fr/docs/campagne/cnccfp_2019_Guide_candidat_et_mandataire.pdf

Mandataire personne physique

Pièces à fournir :

1- Déclaration d'un mandataire financier, modèle à **télécharger** sur le site de la CNCCFP :
http://www.cnccfp.fr/docs/campagne/cnccfp_2016_modele_designation_MF.pdf

2 - copie des pièces d'identité du mandataire et du candidat

A envoyer **par voie postale** à l'adresse suivante :

Préfecture des Bouches-du-Rhône
D.C.L.E.
Bureau des Elections et de la Réglementation
Place Félix Baret
CS 80001
13282 MARSEILLE CEDEX 06

Un récépissé de dépôt de déclaration d'un mandataire sera établi par le bureau des Elections et envoyé par voie postale à l'adresse du candidat.

Association de financement électorale

Modalités de création d'une association loi 1901 :

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Associations-et-Fondations2#N20>

Modèles à télécharger:

- modèle de déclaration d'association de financement électorale :
http://www.cnccfp.fr/docs/campagne/cnccfp_2016_modele_declaration_AFE.pdf

- modèle de statut d'association de financement électorale :
http://www.cnccfp.fr/docs/campagne/cnccfp_2016_modele_statuts_AFE.pdf

Pour tous renseignements relatifs aux comptes de campagne, veuillez consulter le site de la CNCCFP : <http://www.cnccfp.fr>